

« Du cœur à l'ouvrage »

Déclaration de Politique Sociale 2024-2030 du CPAS d'Engis

Aujourd'hui, au nom du Conseil de l'Action sociale, je m'adresse à tous les Engissois pour affirmer notre engagement envers chacun d'entre vous, en tant que membres d'une communauté unie et solidaire.

Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) d'Engis est bien plus qu'une simple institution, il est le reflet de notre détermination collective à faire face aux défis sociaux croissants qui touchent de nombreux foyers de notre commune.

Notre rôle est fondamental dans la gestion des conséquences des crises sociétales et dans la lutte contre la précarité qui gangrène notre société.

Contexte et Objectifs

Tout centre public d'action sociale (CPAS) a pour mission de permettre à toute personne de mener une vie conforme à la **dignité humaine** (article 23 de la Constitution belge).

L'article 1er de la loi organique fondatrice des centres publics d'action sociale précise que « *Toute personne a droit à l'aide sociale, celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Il est créé des Centres Publics d'Action Sociale qui, dans les conditions déterminées par la loi, ont pour mission d'assurer cette aide* ».

Cet article de la loi organique est sans doute le plus important car il est le fondateur de toute l'action du CPAS, mais également, de toute intervention de la société pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Au fil des années, notre CPAS a vu ses missions se multiplier, en réponse aux crises que nous avons affrontées ensemble. Pendant la pandémie de Covid-19 et la crise énergétique, notre équipe a déployé des efforts titanesques pour soutenir tous les Engissois, qu'ils soient bénéficiaires de notre aide ou non. Cependant, cette augmentation des responsabilités s'accompagne d'une charge administrative croissante, qui peut nous éloigner de notre vocation première : **l'accompagnement humain et social des personnes en situation de vulnérabilité.**

Face à cette réalité, nous avons la responsabilité de réévaluer notre approche pour nous assurer que nous restons fidèles à notre mission légale d'accompagnement et de solidarité. Dans un contexte financier communal délicat, il est essentiel d'adopter une **gestion réfléchie, prudente et responsable des deniers publics.**

Défis à venir

Lorsque nous regardons vers le proche avenir, deux défis majeurs se dessinent à l'horizon : la limitation des allocations de chômage et la crise du logement.

La récente décision inscrite dans l'accord de coalition du gouvernement fédéral (février 2025) de **restreindre la durée des allocations de chômage à deux ans** aura des conséquences dévastatrices pour de nombreux foyers, entraînant une hausse significative du nombre de bénéficiaires du Revenu d'Intégration (RI). Nous devons **anticiper cette situation avec responsabilité, détermination et compassion**.

De plus, la **crise du logement** nécessite de notre part une **action résolue et stratégique**. L'accès à un logement décent est un **droit fondamental** qui doit être garanti à chaque citoyen. C'est pourquoi nous nous engageons à **intensifier nos efforts pour répondre aux urgences liées au logement et à collaborer avec un maximum de partenaires locaux pour trouver des solutions durables**.

Axes de Travail Prioritaires

1. Renforcement de l'Accueil et de l'Insertion

Nous œuvrerons à **(r)établir des synergies avec la commune et les acteurs sociaux**. C'est en mutualisant les compétences que nous devons agir pour que chacun puisse bénéficier d'un habitat digne et, en cas d'urgence, ne pas laisser nos concitoyens sans toit.

Nous favoriserons **l'insertion professionnelle en activant les dispositifs « articles 60 » et surtout « 61 » auprès des entreprises locales**, tout en veillant à ce que les engagements pris soient respectés. Il est essentiel que **chaque bénéficiaire comprenne que notre soutien est conditionné à leur engagement dans leur parcours d'insertion**.

2. Soutien alimentaire et Lutte contre le Gaspillage

Nous souhaitons **améliorer la distribution des colis alimentaires** pour répondre encore plus efficacement aux besoins des plus démunis. En parallèle, nous continuerons à fournir des recettes culinaires simples et abordables, permettant à chacun de nourrir sa famille de manière saine et responsable.

En collaborant avec nos agriculteurs locaux, nous encouragerons les **initiatives de glanage** pour réduire le gaspillage alimentaire, créant ainsi un **cercle vertueux de solidarité et de durabilité**.

3. Accompagnement Social de Qualité

Pour **garantir un accompagnement de qualité**, nous avons identifié la nécessité **d'adapter les ressources humaines et financières de notre CPAS afin de répondre à la réalité engissoise**. Par exemple, l'engagement d'un **travailleur social spécialisé** pourrait venir soutenir nos assistantes sociales, leur permettant de se concentrer sur les besoins spécifiques de chaque bénéficiaire, tout en assurant un **suivi rigoureux et humain**.

Nous envisagerons également des **espaces communautaires** afin de renforcer les liens entre les Engissois. Ces lieux de rencontre favoriseront la **solidarité et l'entraide**, et permettront à chacun de se sentir écouté et soutenu.

Enfin, nous souhaitons instaurer une **charte** qui sera le reflet de notre détermination à promouvoir un service public inclusif fondé sur le principe fondamental de non-discrimination, tant à l'égard des usagers que du personnel. En intégrant ces valeurs au cœur de notre politique, nous aspirons à **renforcer la confiance de la population envers notre institution** et à **garantir un environnement de travail respectueux et solidaire pour tous**.

Conclusion

Chers Engissois, il est temps de redonner un sens à notre action sociale, en rassemblant nos forces et en nous engageant dans une **dynamique de solidarité active**. Nous devons être unis face à ces défis et faire preuve de **résilience**.

Le CPAS d'Engis est là pour vous. Ensemble, nous **bâtissons une société plus juste**, où chacun peut vivre dignement et sereinement.

Isabelle TERRYN
Présidente du CPAS